



**PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE SES
DU JEUDI 5 AVRIL 2012**

SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf

6

Bureau: M. René STEICHEN, Président
M. Pierre MARGUE, Secrétaire
Mme Anne REULAND, Scrutateur
M. Carlo MATAGNE, Scrutateur

Procès Verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 5 avril 2012 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 35 par Monsieur René Steichen, Président du Conseil d'Administration qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle.

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
 1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
 2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
 3. Présentation par le Président du Conseil d'administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2011
 4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2011 et perspectives
 5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2011
 6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
 7. Approbation du bilan au 31 décembre 2011 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2011
 8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2011
 9. Transferts entre comptes de réserves
 10. Décharge à donner aux administrateurs
 11. Décharge à donner au réviseur d'entreprises
 12. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2012 et fixation de sa rémunération
 13. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
 14. Nomination de six membres du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
 15. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration
 16. Divers
- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 1^{er} mars 2012.



- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau.

- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 332.985.130 actions de la catégorie A et les 166.492.565 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 323.712.202 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 3.109.843 FDRs détenus par SES ne participeront pas au vote.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur son ordre du jour.

* * *

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 1^{er} mars 2012 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Monsieur le Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Madame Anne Reuland et Monsieur Carlo Matagne comme scrutateurs.

3. Présentation par le Président du Conseil d'Administration du rapport d'activités du Conseil pour l'année 2011

Conformément à l'article 30 des statuts, Monsieur le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la Société pendant l'année 2011 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 1^{er} mars



2012. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2011 et perspectives

Le Directeur Général, Président du Comité Exécutif décrit les principaux développements de la Société pendant l'année 2011 et les perspectives.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2011

Le Directeur Financier, Membre du Comité Exécutif explique et commente les résultats financiers de l'année 2011.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A., a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation le 1^{er} mars 2012.

Ernst & Young déclare dans son rapport avoir examiné les comptes annuels et les comptes consolidés qui présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société. Monsieur Werner Weynand donne lecture du rapport du réviseur d'entreprises. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

7. Approbation du bilan au 31 décembre 2011 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2011

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de la SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires le 1^{er} mars 2012 avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2011.

Avec 487.053.851 voix contre 41.073 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été envoyés aux actionnaires le 1^{er} mars 2012.

8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2011

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver l'affectation du résultat net de l'exercice 2011



d'un montant de 250.490.280,90 EUR tel qu'envoyé aux actionnaires le 1 mars 2012. Il est proposé de payer un montant total de 351.632.296,88 EUR comme dividende ce qui correspond à un montant de 0,88 EUR par action de la catégorie A et à un montant de 0,352 EUR par action de la catégorie B. Le dividende sera payé le 25 avril 2012.

Avec 486.676.708 voix contre 278.073 et 140.143 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation du résultat net de l'exercice 2011 tel que proposé.

9. Transferts entre comptes de réserve

Avec 487.053.851 voix contre 41.073 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve les transferts proposés entre comptes de réserve tels qu'envoyés aux actionnaires ensemble avec la lettre de convocation envoyée le 1^{er} mars 2012. Les actionnaires approuvent en particulier le transfert de 61.8 millions d'Euros représentant la 2011 Net Worth Tax reserve vers une réserve non-distribuable à l'intérieur du compte des Autres Réserves.

10. Décharge à donner aux administrateurs

En conformité avec les textes légaux et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 478.701.993 voix contre 8.392.931 et 0 abstentions.

11. Décharge à donner au réviseur d'entreprises

En conformité avec l'article 27 des statuts, et avec 478.706.005 voix contre 8.388.919 et 0 abstentions, l'Assemblée donne décharge au réviseur d'entreprises.

12. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2012 et fixation de sa rémunération

L'Assemblée décide avec 484.394.596 voix contre 2.518.185 et 182.143 abstentions de conférer à Ernst & Young le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2012 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 1.235.884 EUR.

13. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B

L'Assemblée décide d'approuver avec 480.359.117 voix contre 6.625.846 et 109.961 abstentions la résolution permettant à la société d'acquérir un maximum de 14.000.000 de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A, et un maximum de 7.000.000 de ses propres actions B. Le texte de la résolution a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation le 1^{er} mars 2012.

La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie A, et/ou des FDRs ne pourra

pas être inférieure à 10 EUR ni supérieure à 24 EUR par action de la catégorie A ou FDR. La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie B ne pourra pas être inférieure à 4 EUR ni supérieure à 9.6 EUR par action.

14. Election de six administrateurs pour trois ans

Le Président explique que sur base de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011 les actionnaires sont invités à élire 4 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 2 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans.

Les noms et les CVs des 6 candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre d'invitation du 1^{er} mars 2012.

Le Président explique que parmi les administrateurs sortants, les candidatures de Mr Christian Schaack et Mr Gerd Tenzer n'ont plus été retenues et il remercie Mr Schacck et Mr Tenzer au nom de tous les actionnaires pour tous leurs efforts au profit de SES depuis leur élection en l'an 2000 respectivement 1999.

Le Président informe l'Assemblée que le résultat des élections sera annoncé après l'Assemblée Générale extraordinaire qui suivra l'Assemblée Générale ordinaire.

15. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Président se réfère à la proposition du Conseil d'administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation du 1^{er} mars 2012.

Il explique que la proposition approuvée par le Conseil d'administration propose de maintenir la rémunération des administrateurs au même niveau qu'en 2011.

Avec 486.545.987 voix contre 45.085 et 503.852 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

16. Divers

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président suspend la séance pour permettre au bureau de l'Assemblée de procéder au décompte des voix exprimés pour la nomination des 6 administrateurs.

Après avoir levé la suspension de la séance, le Président proclame les résultats du vote émis sous le point 14.

Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie A :

	Votes pour	Votes contre	Pourcentage
Conny Kullmann	475.475.410	70.173	99.985 %
Miriam Meckel	475.474.910	70.173	99.985 %
Marc Speeckaert	474.928.153	434.606	99.909 %
Hadelin de Liedekerke	474.439.637	1.104.265	99.768 %

Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie B :

	Votes pour	Votes contre	Pourcentage
Serge Allegrezza	474.654.897	749.032	99.842 %
Victor Rod	474.564.701	798.238	99.832 %

Le Président clôture l'Assemblée à 11 heures 55.

* * *

Procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire du 5 avril 2012, signé conformément à l'article 26 des statuts de la Société par :



René STEICHEN
Président



Pierre MARGUE
Secrétaire



Anne REULAND
Scrutateur



Carlo MATAGNE
Scrutateur